débouchait dans la rue de la République, à la hauteur du Crédit Lyonnais, un individu placé au premier rang des spectateurs courut vers le landau, monta sur le marchepied, frappa le président et prit la fuite en avant dans la direction même que suivait la voiture.

En le voyant se sauver, je me suis mis à courir et j'ai crié : « Arrêtez-le, il a frappé le président! » mais les agents et les autres spectateurs témoins de l'attentat s'étaient déjà précipités et l'avaient arrêté.

Nul de nous ne croyait à un crime. Nous pensions tous que c'était un fou ou un ivrogne qui avait injurié le *président en* faisant le simulacre d'un coup de poing. Nous n'avons eu le sentiment de la réalité qu'après avoir vu M. Gailleton soutenir le président et qu'après avoir entendu l'assassin crier : « Vive l'anarchie! »

A ce récit Mme Pellat ajoute qu'elle a vu M. Carnot à l'instant où il se penchait vers M. Gailleton, qui était assis à sa gauche faire avec les deux mains ouvertes et allongeant brusquement les deux bras, un mouvement de défense qui lui a donné le sentiment du crime qui venait d'être commis sous ses yeux.

Allures suspectes

Lyon, 25 juin. — Hier, pendant la visite du président à l'exposition, des personnages de son entourage avaient remarqué les allures suspectes de l'assassin, l'Italien Caserio, et les avaient signalées à la police.

Il paraît même que, dans la crainte d'un attentat, on avait eu l'intention de faire aller à pied le président sur la partie du trajet comprise entre la Bourse et le Grand-Théâtre, et que ce n'est qu'après avoir la conviction qu'aucun danger n'était à redouter que l'on avait renoncé à cette modification. (Sous réserves).

La voiture allait au pas.

Les arrestations

Lyon, 25 juin, 3 h. 13. — On signale deux arrestations qui ont un caractère particulier.

Un individu qui pérorait dans un groupe a dit, en parlant de l'attentat : « C'est bien fait! »

Ceux qui l'ont entendu l'ont aussitôt livré aux gardiens de la paix.

Un autre ayant crié : « Vive l'anarchie! » les cuirassiers ont dû le protéger contre la fureur de la population. Ils l'ont remis entre les mains des sergents de ville qui l'ont conduit au poste de la place Bellecour.

Télégrammes aux préfets

Le ministre de l'intérieur a adressé dans la nuit le télégramme suivant au gouverneur général de l'Algérie, aux préfets et aux sous-préfets de France :

« Nous avons la douleur de vous apprendre la mort de M. le Président de la République qui a succombé à minuit trente-cinq. »

Les membres du corps diplomatique ont été avertis immédiatement par les soins du ministre des affaires étrangères.

Dépêche de M. Casimir-Périer

M. *Casimir-Périer* a envoyé la dépêche suivante à M. Charles Dupuy.

« Paris, 25 juin, minuit et demi.

« M. Charles Dupuy, président du conseil des ministres à la préfecture de Lyon.

« Le président de la Chambre apprend avec une profonde émotion la si douloureuse nouvelle de l'abominable attentat qui vient d'être commis contre le président de la République et qui affligera la population comme la France entière.

« Il prie le gouvernement de transmettre à M. le président de la République ses vœux les plus ardents. » (Casimir-Périer.) »

La section française de l'Exposition universelle d'Anvers fermée en signe de deuil.

Anvers, 25 juin. — La section française de l'Exposition universelle d'Anvers est fermée; les fêtes sont suspendues: il y a de nombreux drapeaux en berne.

LES PRÉSIDENTS ASSASSINÉS

ETATS-UNIS. — PÉROU. — CHILI. — URUGUAY

La catastrophe qui vient de mettre la France en deuil ne constitue pas une exception dans l'histoire des républiques modernes.

Plusieurs présidents ont succombé de mort violente depuis une trentaine d'années.

Aux Etats-Unis, le vendredi 14 avril 1875, le président Abraham Lincoln reçut une balle au théâtre, tirée par un acteur, fanatique partisan de la sécession, du nom de Wikes Booth. Il succomba le lendemain.

Le 5 juillet 1881, un de ses successeurs, le général Garfield, fut frappé de deux balles de revolver par le nommé Charles Guitton, auquel il avait refusé une place de consul. Il survécut jusqu'au 19 septembre suivant à ses blessures. Une souscription, qui donna 2,500,000 livres, fut organisée en faveur de sa veuve.

Lincoln et Garfield étaient deux hommes de très grande valeur, fort estimés et fort aimés aux Etats-Unis.

Au Paraguay, le président Lopez fut tué par les soldats du général brésilien Canaca.

Le 26 juillet, le colonel José Balta, ancien président du Pérou, arrêté et ayant tenté de s'évader, fut assassiné par le colonel Marcelius Guttierez, frère du général ministre de la guerre, qui s'était lui-même proclamé dictateur.

Le peuple se souleva, massacra ses frères, le reconnut lui-même au moment où il s'enfuyait sous un déguisement, le tua et pendit son cadavre à un réverbère.

Ceci se passait sous la présidence de Manuel Pardo.

Celui-ci périt également sous les coups d'un illuminé peu de temps après.

En 1869, un autre président du Pérou, le général Romon Castilla, avait succombé à la suite d'une tentative d'assassinat.

Dans l'Uruguay, le général Floris fut assassiné par ses soldats révoltés en 1869, le 20 février. Son successeur improvisé, Bernardo Berro, eut le même sort quelques jours après.

Enfin, tout récemment, au Chili Balmaceda dut se suicider à la suite de l'insurrection qui l'avait renversé du pouvoir.

L'ASSASSINAT DE M. CARNOT

ET LA PRESSE

Voici l'opinion des principaux journaux du matin :

M. Francis Magnard écrit dans le *Figaro* :

« M. Carnot, président de la République, a été assassiné à Lyon par un Italien.

» On lira ci-dessous les détails de ce drame affreux. On ne sait encore à quels mobiles a obéi le misérable assassin, mais il est permis de croire qu'on a affaire à un anarchiste international, désireux de venger ses frères.

» M. Carnot, précisément en raison de son effacement volontaire, semblait à l'abri d'un attentat qui soulèvera une horreur unanime...

» Le moment n'est pas venu de toucher à toutes les questions que soulève la vacance du pouvoir exécutif ni de parler des compétitions qui vont se produire.

» La politique fait trêve aujourd'hui dans une impression de tristesse profonde et de douloureuse sympathie pour la veuve et pour la famille de l'infortuné Président. »

De M. Yves Guyot dans le *Siècle* :

« Un odieux attentat a été commis contre M. Carnot. » Tous les honnêtes gens doivent désavouer non seulement l'assassin, mais ses inspirateurs. »

De M. Paul de Cassagnac dans l'*Autorité* :

« L'anarchie ne frappe plus dans le tas, elle précise et elle choisit.

» Ce ne sont plus les députés à qui Vaillant jette une poignée de clous ;

» Ce ne sont plus les consommateurs du café Terminus qu'on éclabousse avec des éclats de fer ;

» Ce n'est même plus le monsieur décoré, que Léauthier rencontre, par hasard, dans un restaurant et qu'il frappe, parce qu'il lui apparaît comme un bourgeois cossu ;

» C'est le chef de l'Etat lui-même que l'anarchie va chercher et poignarder d'une main sûre, en sautant sur le marchepied de la voiture, comme fit Ravaillac avec Henri VI, dans la rue de la Ferronnerie.

» Le meurtre ne se contente plus d'être social : il devient le meurtre politique.

. . . . . .

Mais, ceci dit d'une façon générale, nous n'avons, pour ce qui regarde personnellement M. le président Carnot, qu'à nous unir, sans arrière-pensée, en Français, en patriotes, en catholiques, à tous ceux qui déplorent et flétrissent un pareil crime, d'autant plus épouvantable, d'autant moins justifiable, que M. Carnot était plus inoffensif.

» Et, nous tournant vers Mme Carnot et vers ses enfants, nous leur adressons, du fond du cœur, nos respectueuses et douloureuses condoléances.

» Car, devant de pareils faits, la politique ne divise plus. Et il ne doit plus y avoir que les honnêtes gens d'un côté et les assassins de l'autre. »

Du *Petit Parisien* :

« Le crime dont le chef de l'Etat vient d'être victime nous frappe de stupeur et ne nous laisse pas la liberté d'esprit nécessaire pour l'apprécier en lui-même et dans ses conséquences.

» Quel que soit le mobile qui a dirigé la main du monstre coupable d'un tel forfait, il provoquera chez tous les citoyens le même sentiment d'indignation et d'horreur. »

De M. Cornély, dans le *Gaulois* :

« A Lyon, dans la première excitation qui a suivi l'attentat, la foule, paraît-il, a saccagé un café, dont le propriétaire porte un nom italien, quoqu'il soit Français!

» Elle a eu tort. Elle a été injuste, car on ne peut rendre tout un peuple solidaire de l'attentat d'un individu.

» Et il est inutile de compliquer par des embarras internationaux nos embarras intérieurs.

» Ces embarras, bien qu'aucun trouble matériel ne soit à redouter, peuvent être considérables, car avec M. Carnot toute une politique disparaît. »

Du *Journal* :

« *Que ce soit un étranger, un anarchiste, un fou qui* l'ait assassiné, l'état d'âme « du criminel, cette fois, importe peu : le crime est abominable et il provoquera, dans la France entière, une patriotique émotion. »

De M. Millerand dans la *Petite République* :

« La France entière recevra, avec une stupeur indignée, la nouvelle de cet attentat aussi odieux qu'imprévu.

» Dans un pays comme le notre où les plus ardents à la lutte sont des combattants et non des assassins, un tel crime apparaîtra sans explication et sans excuse.

» Il emprunte d'ailleurs à la personnalité de la victime un caractère particulièrement haissable.

» A tous — aussi bien à ceux qui révaient de remplacer par un monarque qu'à ceux qui croyaient à l'inutilité de la fonction — M. le président Carnot avait su imposer l'estime de son caractère. »

De M. Clémenceau dans la *Justice* :

« La destinée le frappe au moment où, arrivé au terme d'une présidence de sept ans, il allait donner l'exemple du désintéressement, en refusant de laisser poser à nouveau sa candidature, contrairement aux vœux de ses amis.

» Sa fin tragique, dans cette ville de Lyon, féconde en événements sinistres, clôt brusquement une vie uniquement consacrée au service de la République.

» Il tombe en soldat, à son poste. Et l'homme qui l'a frappé, fou ou criminel, porte le coup le plus cruel à la République, à la France. »

De la *Lanterne* :

« A quelque parti qu'on appartienne, qu'on soit monarchiste, radical, socialiste ou républicain modéré, on ne peut avoir qu'une opinion sur ce crime odieux.

» De quelque prétexte que son auteur essaie de le colorer, l'assassinat de M. Carnot reste un assassinat, que la France entière, sans acception d'opinion, flétrira. »

Du *Journal des Débats* :

« La France a eu des chefs entourés de plus d'éclat. Elle n'en a pas connu de plus honnête, de plus droit, de plus apprêté à accomplir, en paix et avec tact, avec conscience, avec générosité, la tâche de premier magistrat d'une grande démocratie. »

Du *Petit Journal* :

« Aux horribles tentatives des Fieschi, des Orsini, on trouve une explication, mais il n'y en a point ici et l'on reste déconcerté.

» Du moins, le coup n'a pas été porté par une main française. »

Du *Soleil* :

« M. Carnot s'était renfermé, pendant les sept années de sa magistrature, dans la stricte observance de ses fonctions. Il s'est montré, en toute occasion, d'une correction parfaite, à laquelle ses adversaires politiques se sont plu à rendre hommage. »

De l'*Intransigeant* :

« Ce crime ne peut être que l'acte d'un fou. Rien, en tout cas, ne l'explique. M. Carnot personnellement, n'avait pu soulever, pendant son septennat — qui arrivait à son terme — aucune haine assez violente pour qu'on pût désirer sa mort. »

LA PRESSE ANGLAISE

Opinion unanime — Acte abominable flétri — Sympathie pour la France

LONDRES, 25 juin. — Toute la presse anglaise montre ce matin une profonde horreur de l'attentat de Lyon et fait un éloge sans réserve de M. Carnot, qui a été le président de la République idéal.

Le *Daily Telegraph* stigmatise l'acte atroce et sauvage qui enganglante une page de l'histoire de France et demande qu'elle peut être la cause de cet attentat contre cet homme d'Etat si pacifique, si sage et si prévoyant.

« Nous adressons à la France l'expression de la sympathie la plus profonde et la plus sincère. »

Le *Daily News* est rempli d'horreur à la terrible nouvelle de l'assassinat de M. Carnot.

« Tout le monde civilisé n'aura qu'un sentiment à cet égard.

« M. Carnot a su diriger la République française à travers maints écueils et il a maintenu la paix. »

Le *Daily Telegraph* déclare que la mort soudaine de M. Carnot est un malheur pour la France et pour l'Europe.

Le *Times* dit que le malheur qui frappe la France lui assurera la sympathie du monde entier.

Le *Standard* dit qu'un pareil attentat est sans explication possible.

« Le monde civilisé, en l'apprenant, éprouvera une secousse d'horreur ».

Le *Daily Chronicle*, qui paraît encadré de noir, exprime en termes touchants la part que prend l'Angleterre au deuil de la France.

« M. Carnot avait, dit-il, quelque chose de plus qu'un simple homme d'Etat; il avait à un leur le bonheur du peuple; il faut que l'assassin soit un fou. »

Le *Morning Post* déclare que nulle part la France ne trouvera dans le malheur qui la frappe plus de sympathie qu'en Angleterre.

AVANT LE CRIME

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

Nous avions reçu, avant la nouvelle de l'assassinat de M. Carnot, les dépêches suivantes sur la journée du Président de la République à Lyon :

La matinée — Les réceptions

Lyon, 24 juin. — M. Carnot, ayant à ses côtés M. Charles Dupuy, président du Conseil ; le général Borius, les officiers de sa Maison militaire, le préfet du Rhône, les sénateurs et les députés du département, a reçu ce matin dans la salle des fêtes de l'hôtel de la préfecture les autorités et les corps constitués. Les autorités ayant rang individuel, parmi lesquelles Mgr Couillié, archevêque de Lyon, sont entrées d'abord et ont salué le chef de l'Etat ; puis la réception a commencé.

M. Fourcade, premier président, a présenté en ces termes les membres de la Cour d'appel :

« C'est pour la seconde fois que m'échoit le bonheur inespéré de vous présenter la cour d'appel à la tête de laquelle j'ai l'insigne honneur d'être placé. Depuis votre première visite, Monsieur le président, bien des vides se sont produits dans ses rangs, mais les magistrats qui les ont comblés ont voulu suivre l'exemple des disparus; aussi la concorde et l'union régnent-elles parmi nous et n'est-il permis de vous donner l'assurance que ces magistrats, comme leurs devanciers, sont animés du même esprit et n'ont qu'un désir et qu'un but : celui de rendre à tous bonne et prompte justice. Au nom des membres de la cour, je viens vous prier, Monsieur le Président de la République, de daigner agréer l'hommage de notre profond respect et l'assurance de notre absolue dévouement. »

Mgr Couillié, archevêque de Lyon, s'est avancé à son tour vers le Président de la République à la tête de son clergé, et il a prononcé l'allocution suivante :

« Monsieur le Président,

« Il y a quelques années, en vous présentant les hommages du clergé d'Orléans et les miens, à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc honorées par votre présence, j'ai pu vous affirmer que les sentiments de respect pour l'autorité et de patriotisme le plus dévoué animaient les cœurs de tous nos prêtres.

« Appelé depuis lors par la volonté du Souverain-Pontife et la confiance du gouvernement à la tête du magnifique diocèse de Lyon, je suis heureux de vous offrir la même affirmation au nom du clergé qui m'est confié.

« Bien m'en coûte pour accomplir notre ministère sacré. Notre bonheur est de travailler à la gloire de Dieu et à la prospérité de la France.

« Je vous remercie, Monsieur le Président, d'être venu encourager par votre présence l'Exposition de notre bonne ville de Lyon. Evêque de mes industriels, de mes commerçants, de mes ouvriers lyonnais, je ne saurais me désintéresser de leurs légitimes préoccupations et je suis certain d'être l'interprète de tous en vous exprimant notre profonde et respectueuse gratitude »

M. Carnot a répondu en ces termes à l'allocution de Mg Couillié :

« Monseigneur l'archevêque, je recueille avec une vive satisfaction la loyale déclaration que vous venez de me rappeler et je vous remercie de vous être fait l'interprète des sentiments patriotiques qui animent le clergé lyonnais.

« Je suis particulièrement touché de la sympathie que vous m'exprimez au nom des habitants de votre bonne ville, dont je connais le profond attachement et le dévouement aux institutions du pays. »

A midi, les réceptions sont terminées; au cours des réceptions de nombreuses décorations ont été remises.

L'après-midi

Un déjeuner a ensuite eu lieu à la Préfecture. Puis M. Carnot s'est rendu à l'Exposition, où il est arrivé à deux heures précises.

Sur tout le parcours, il a été acclamé, il a visité la grande coupole, et s'est arrêté spécialement devant la section de la soierie.

Après avoir fait le tour du lac en voiture, et parcouru l'exposition coloniale, M. Carnot a quitté le parc de la *Tête d'Or* à cinq heures et demie pour se rendre à la préfecture et de là au banquet du Palais du Commerce.

Le banquet du Palais du Commerce

La salle magnifiquement décorée compte plus de 1000 couverts. La table d'honneur en comprend 18. M. Carnot s'y installe ayant à ses côtés MM. Dupuy, Poincaré, président du Conseil, Thézenet, Bardoux, général Borius, de Lignières, Lépine, etc., à sa gauche, le général Voisin, gouverneur de Lyon, Mgr Coullié, MM. Zeblaud, sénateur, général Borius, etc. Parmi les convives figurent les préfets et un grand nombre de maires de la région. Des menus, qui sont merveilleux, représentent plus de 10 francs pièce.

DISCOURS DE M. CARNOT

En réponse à un toast du maire, M. Carnot a prononcé le discours suivant d'une voix ferme et vibrante :

« Monsieur le Maire,

» J'ai contracté, en 1888, vis-à-vis de votre belle cité, une dette de reconnaissance que j'avais à cœur d'acquitter avant de toucher aux termes de la mission qui m'a été confiée, il y aura bientôt sept ans, par les représentants du pays. La République traversait alors une période critique de son histoire.

» Tous ses adversaires déclarés ou masqués se donnaient la main pour ébranler nos libres institutions.

» Le suffrage universel se laissait surprendre à la veille du glorieux centenaire de la Révolution française, à la veille de l'Exposition universelle, le doute, l'inquiétude se glissaient dans les âmes.

» La vaillante population lyonnaise n'a pas un instant failli et quand le gardien de la Constitution est venu lui apporter le témoignage de son dévouement et de la foi dans les destinées de la République, il a trouvé chez elle un accueil dont le souvenir restera ineffaçable.

» Le spectacle de cette démocratie laborieuse déjouant tous les pièges, affirmant sa confiance dans les institutions du pays, et demandant le progrès à leur développement régulier, a mis en pleine lumière l'impuissance des ennemis de la République et a porté le plus précieux encouragement aux efforts de ses défenseurs. (Applaudissements répétés).

» Que la cité lyonnaise et le département du Rhône reçoivent ici notre cordial et patriotique remerciement. En octobre 1888, nous donnions au commerce et à l'industrie de cette ruche admirable rendez-vous à trois pour la joute courtoise qui devait s'engager à six mois de là entre les travailleurs du monde entier.

» Fidèles au rendez-vous, ils ont porté dans les galeries du Champ de Mars avec leur devise : « Honneur et conscience » des merveilles qui ont largement contribué au rayonnant éclat de l'exposition française. Si le pays vous a dû alors une bonne part de sa gloire industrielle, il est une autre manifestation lyonnaise qui, dans des circonstances plus tragiques, a fait battre les cœurs de la France entière.

» L'écho n'en est pas encore éteint, et en parcourant les avenues de votre cité, j'ai retrouvé aujourd'hui l'union des couleurs de deux grands peuples dont la cordiale étreinte est une garantie pour la paix du monde.

» Vos fêtes de l'année dernière ont continué celles de Paris et sont venues resserrer entre elles les liens de sympathie dont tout à l'heure M. le Maire faisait remarquer si justement les bienfaisants effets.

» Le concours libéral de la capitale ne pouvait manquer à sa sœur lyonnaise, à son émule en activité féconde et en patriotisme. (Applaudissements.)

» Dans l'entreprise grandiose qu'aujourd'hui votre courage et votre dévouement ont su mener à bien, vous êtes suivi par l'intérêt attentif du pays tout entier et c'est avec une vive émotion et une joie profonde que j'ai passé il y a quelques heures cette superbe revue de nos forces industrielles et commerciales.

» Au nom du gouvernement de la République, j'applaudis à votre succès et j'apporte à la ville de Lyon les remerciements de la France. (Applaudissements).

» Le concours de tous les efforts, l'accord, la collaboration de tous les enfants de la cité vous ont assuré ces succès et vous ont permis d'élever ce monument superbe à la gloire du travail et du génie français. (App.)

» C'est un noble et salutaire exemple qui ne sera pas perdu. Dans notre chère France, il n'est plus de parti : un seul cœur bat dans toutes les poitrines quand l'honneur, quand la sécurité, quand les droits de la patrie sont en cause. (App.)

» L'union de tous ces enfants ne saurait davantage faire défaut pour assurer la marche incessante vers le progrès et la justice dont il lui appartient de donner l'exemple au monde.

» Je bois à la prospérité de la vaillante ville de Lyon et du département du Rhône. »

Ce discours est salué par les cris cris de : Vive Carnot ! Vive la République !

Une réunion révolutionnaire à Paris

Paris, 24 juin. — Hier soir a eu lieu, à la salle Chaynes, un meeting public auquel assistaient 1,200 personnes, et où MM. Jules Guesde et Sembat, députés, ont traité les questions à l'ordre du jour : 1° Le général de Galliffet devant l'opinion publique; 2° les syndicats et la réaction gouvernementale.

Le citoyen Grollet, délégué du comité de l'anniversaire de la Commune, a critiqué l'attitude du groupe socialiste de la Chambre relativement aux deux manifestations du Père-Lachaise et engage tous les socialistes à renouveler leurs démonstrations pour le 14 juillet, si les circonstances le commandent. Il a proposé que le comité qui organisera des protestations, non seulement au Père-Lachaise, mais aux cimetières Montmartre, Montparnasse, à la Bourse du travail, à la colonne de Juillet et sur le passage de « l'assassin des communeux » à Longchamps.

M. Sembat a blâmé la majorité parlementaire de son vote en faveur du général de Galliffet et de son attitude sur la question des syndicats, déclarant que « l'alliance de la banque et de l'autel est faite contre le socialisme. »

M. Guesde a dit que la loi de 1884 a l'air d'accorder aux travailleurs la liberté économique afin de leur enlever la liberté politique. Il a précisé la lutte de classes pour arriver à s'emparer du gouvernement: il a comparé la bourgeoisie à un virus qui empoisonne le corps social, et, à propos de l'incident de Galliffet, il s'est écrié : « La majorité a pensé : Nous n'avons pas besoin d'une armée qui s'est sauvée contre l'empire allemand, c'est peut-être cet empire qui va nous sauver, nous capitalistes français. »

Le *député de Roubaix a terminé* son discours surcette péroraison qui a soulevé l'enthousiasme de l'assistance : « Les généraux assassins trouvent quelquefois des ouvriers justiciers. Prenez garde, Monsieur de Galliffet, vous êtes condamné à mort! »

Après un discours de M. Moitel, qui s'est élevé contre la servitude imposée aux membres du corps enseignant, l'assemblée s'est séparée en votant un ordre du jour, vouant au mépris public « le lâche assassin et la majorité qui l'a soutenu à la Chambre. »

UN SCANDALE

Les tribulations d'un inventeur

La *Petite République* raconte les tribulations que l'administration des postes et des télégraphes aurait fait subir à un malheureux inventeur.

« Un inventeur découvrait, il y a un an, un nouveau mode de traitement de la gutta-percha employée, comme on le sait, à titre d'isolateur dans les appareils télégraphiques.

» Il soumettait son procédé à l'administration des postes et télégraphes et lui proposait en même temps un traité fort avantageux qui ne pourrait avoir, bien entendu, d'effet que dans le cas d'adoption de son système nouveau.

» Après de longs détails on informe M. X... que son invention est inutilisable : avec beaucoup de peine, celui-ci se procure de nouvelles matières premières, reconstruit dans une usine de Saint-Denis ses expériences et les mène à bien...

» A peine, en effet, l'inventeur était-il sorti de l'usine de la place Saint-Denis que le gouvernement s'y introduisait. Avec une activité toute fiévreuse, il se livrait à de nombreuses expériences sur le système récemment refusé, installait ses agents à Saint-Denis et confiait la direction des travaux au chef de l'établissement qui avait dirigé les premiers, conjointement avec M. X...

» Celui-ci ne tarda pas à avoir connaissance de ces étranges agissements. Il lui parut, non sans raison, que l'Etat se volait dans le cas d'un vulgaire contrefacteur et que ces actes tombaient sous le coup de la loi.

» Il s'en émut et obtint du président du tribunal cantonal de faire pratiquer une perquisition dans les locaux de l'usine de Saint-Denis.

» La perquisition eut lieu. On surprit les employés du télégraphe surveillant la fabrication de la gutta-percha, d'après le système de M. X... Le directeur de l'usine, interrogé, déclare que ces travaux étaient exécutés d'après les ordres et pour le compte de l'administration de la rue de Grenelle.

» L'huissier qui assistait à la perquisition saisit alors tous les produits bruts, fabriqués ou en cours de fabrication et la radiale enquête qui pût être faite établit à n'en pas douter, que l'Etat appliquait clandestinement dans la maison même que venait de quitter l'inventeur, le procédé que, depuis huit mois, il refusait d'utiliser loyalement. »

Baïhaut à la prison d'Etampes

Paris, 24 juin. — On a annoncé comme imminente la mise en liberté de M. Baihaut, et ceux de ses amis qui lui sont demeurés fidèles dans la Kamaraderie fortune espéraient obtenir sa grâce pour le 14 juillet prochain.

M. Baihaut aura subi à cette date environ seize mois de « cellule » sur les trente que comporte sa condamnation. Il bénéficierait donc d'une remise de la moitié de sa peine.

Tout d'abord, quelques parents et ses amis se rendirent à Etampes d'une façon régulière pour voir le prisonnier ; mais peu à peu les visiteurs deviennent plus rares et se réduisirent bientôt à Mme Baihaut et à ses deux filles.

L'une de ces dernières est morte il y a quelques mois à la suite d'un refroidissement pris dans le trajet de Paris à Etampes. L'autre est seule maintenant pour accompagner sa mère.

Mme Baihaut, elle, n'a pas manqué un seul jour de rendre visite à son mari depuis son internement. Celui-ci est soumis à un régime exceptionnel. Il est dispensé du travail manuel auquel sont astreints les autres prisonniers, il a à sa disposition du papier, des livres, et peut se consacrer à telle occupation qu'il lui plaît.

Bien plus, sa femme, qui part tous les matins de Paris à *onze* heures vingt minutes et arrive à Etampes à midi douze minutes, apporte au prisonnier un déjeuner acheté chez un marchand de comestibles de la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Le repas terminé, les époux peuvent rester ensemble jusqu'à trois heures et demie, et Mme Baihaut reprend le train pour Paris à trois heures cinquante minutes.

LE CONGRÈS DES JEUX OLYMPIQUES

Le Congrès international athlétique a tenu hier matin, à la Sorbonne, sa dernière séance, sous la présidence de M. le vicomte de Janzé. L'assemblée a décidé que les premiers jeux olympiques modernes auraient lieu en 1896, à Athènes ; les deuxièmes seront organisés à Paris, en 1900, pendant l'Exposition. Le comité international d'organisation est ainsi composé :

MM. Bikélas, vice-président de la Société d'encouragement des études grecques. Le général de Boutowski, attaché à la direction des écoles militaires russes. Le docteur Jiri Guth, professeur au lycée de Klatovy (Bohême). Le commandant Black, premier professeur à l'Institut central de gymnastique de Stockholm. Leonard A. Cuff, secrétaire de la New Zealand Amateur athletic Association. W.-M. Sloane, professeur à l'Université de Princeton (New-Jersey). Le docteur Zubiaur, recteur du collège national de l'Uruguay.

Le comte Lucchesi-Palli, vice-consul d'Italie à Paris. C. Herbert, secrétaire de l'Amateur athelic Association, Londres. Lord Ampthill. Franz Keining, directeur de l'Ecole royale d'Eger (Bohême). Baron Pierre de Coubertin, secrétaire de l'Union des Sociétés françaises de sports athlétiques. M. Callot, membre du conseil de l'Union des sports athlétiques, est nommé trésorier du comité international.

Le Congrès s'est terminé hier soir par un banquet qui a eu lieu au Palais d'hiver du Jardin d'acclimatation, sous la présidence de M. le baron de Courcel, sénateur.

LE SCANDALE DE LA COUR DE BERLIN

Paris, 24 juin. — Le *Figaro* reçoit la dépêche suivante de Berlin à propos des scandales dont nous avons parlé hier :

« L'affaire des lettres anonymes qui a motivé l'arrestation du maître des cérémonies M. Von Kotze, vient d'entrer dans une phase nouvelle. M. Von Kotze n'a pas été arrêté, paraît-il, par ordre impérial, mais s'est remis de son propre chef entre les mains de l'autorité militaire pour être à même de confondre ses accusateurs et de se disculper des charges qui pèsent sur lui. L'émotion ne fait qu'augmenter, car depuis la détention de M. Von Kotze, des lettres analogues à celles incriminées ont été mises en circulation. Les autorités judiciaires sont entièrement déroutées, et l'affaire devient de plus en plus mystérieuse. »

D'autre part, le correspondant du *New-York Hérald* à Berlin télégraphie :

« On apprend que parmi les lettres anonymes s'en trouvaient dans lesquelles on ne ménageait pas la sœur d'un très haut personnage, mariée à un prince héritier danois, qui avait été averti de l'existence de prétendues liaisons secrètes de sa femme.

« *On a été mis sur la trace de la culpabilité (?) de M. de* Kotze par une feuille de papier buvard trouvée par hasard au cercle du Pariserplatz, et sur laquelle se trouvaient des caractères identiques à ceux employés dans ces lettres. Cette feuille fut remise au grand-maître des cérémonies, le comte Eulenbourg, qui fit lui-même l'enquête dont on sait le résultat. »

NOUVELLES DU JOUR

Crainte de conflits entre ouvriers français et italiens

Paris, 24 juin. — On craint que demain une manifestation et surtout des bagarres sérieuses aient lieu entre ouvriers français et italiens dans Paris et la banlieue.

La Préfecture de police prend des dispositions extraordinaires dès cette nuit.

Les fêtes de Hoche à Versailles

Versailles, 24 juin. — Ce matin, à dix heures, les troupes de la garnison de Versailles ont été passées en revue sur la place d'Armes par le général Vivenot, président de la commission centrale de réception des poudres de guerre, délégué du ministre de la guerre et représentant le gouvernement, et par le général Thion, commandant l'artillerie du 3e corps, commandant d'armes: le général Duvoisin, commandant la brigade du génie, et le subdivision de Seine-et-Oise, étant en tournée d'inspection, n'assiste pas à la revue. C'est le colonel Avon, du 22e d'artillerie, qui prend le commandement de toutes les troupes. Le colonel Ricq, du 11e d'artillerie, commande la ligne d'artillerie. Après la revue, les troupes ont défilé devant la statue du général Hoche, en face de laquelle était dressée la tribune officielle où avaient pris place, à côté de M. Genlis, préfet de Seine-et-Oise. M. Lefebvre, maire, la municipalité versaillaise, et les autorités de tout ordre.

Pendant toute la durée du défilé, la musique du 1er génie s'est fait entendre. Immédiatement après la revue, la municipalité de Versailles a fait distribuer une ration de vin à toutes les troupes de la garnison.

Prise de possession de Luang-Prabang

Paris, 24 juin. — M. Delcassé, ministre des colonies, a reçu du gouverneur général de l'Indo-Chine, le télégramme suivant :

« Saïgon, 23 juin. — Voici le résumé du premier rapport que je reçois de M. Vacle, commissaire du gouvernement à Luang-Prabang :

« Je suis arrivé le 31 mars à Luang-Prabang. Sur tout le parcours du territoire de Laos que j'ai traversé, j'ai trouvé l'accueil le plus empressé et les populations ont montré clairement qu'elles ressentaient cette grande satisfaction à se voir soumises à l'autorité française.

« Le premier roi de Luang-Prabang, qui avait envoyé à ma rencontre son fils aîné, m'a assuré que je trouverais auprès de lui tout le concours sur lequel j'étais en droit de compter. »

« Le 8 avril, les deux rois, les membres de leurs familles et tous les mandarins réunis solennellement à la pagode de Ouate-Mai, ont prêté en ma présence serment de fidélité et de dévouement au gouvernement de la République française. »

« Dès le lendemain, j'ai commencé à m'occuper, avec les deux rois, des affaires du pays, particulièrement du recrutement et de l'instruction des milices locales.

« L'arrivée de M. Pavie est prochaine. »

Le consul général de France à Bangkok télégraphie qu'il n'a reçu aucun renseignement confirmant la nouvelle — dont il a été fait mention — d'une tentative d'occupation ou de construction de fortifications dans la région de 25 kilomètres définie par le traité franco-siamois ou dans la province de Battambang.

Le Conseil municipal de Bourges

Bourges, 24 juin. — Le préfet vient de partir pour Paris où il va proposer au ministre de l'Intérieur, de dissoudre le Conseil municipal toujours divisé en deux fractions, qui l'ont demandé de nouvelles élections.

Les courses du bois de Boulogne

Paris, 24 juin. — Prix Saint-Ouen, 1er, Quand-Même ; 2e Feodale ; 3e Piquette. Prix de Longchamp : gagnant, 17 fr. ; places, 14 fr. 50 et 14 fr. ; 2e, Prix de Suresnes : gagnant, 20 fr. ; 9 fr. et 8 fr. 25 ; 3e course. 1er, Mansour ; 2e, Mélium. Pesage : gagnant, 11 fr. 50. Pelouse, gagnant, 6 fr. 3e course : 1er, Boudoir ; 2e, Foscari ; 3e, Preux.

L'arrestation de Mme Rouanet

Paris, 24 juin. — Nous avons raconté les circonstances dans lesquelles Mme Rouanet, femme du député socialiste de Montmartre, avait été, mardi, arrêtée à onze heures du soir par un individu qui non seulement l'avait obsédée durant de longs instants, mais encore l'avait accusée de lui avoir volé sa montre. Mme Rouanet n'avait point fait part de sa mésaventure à son mari qui n'en eut connaissance que par des amis. Mais ceux-ci, se trompant de date, placèrent l'aventure au vendredi et c'est de la sorte qu'il fut avisé que sa femme avait été arrêtée dans la nuit même, alors qu'il venait de la laisser dans sa chambre, à l'heure où elle allait se mettre au lit. On conçoit l'étonnement que produisit cette nouvelle sur M. Rouanet ; voici comment sa femme a raconté cet incident à un de nos confrères :

« Mon mari est rentré le mercredi matin de voyage. Je n'osai pas lui montrer la scène de la veille. C'était puéril. Mais j'avais été si troublée, je redoutais la violence de mon mari : une rencontre, un tas d'incidents nouveaux venant se greffer sur le précédent. Enfin, que vous dirai-je ? Mon mari, cette nuit, est venu vers les quatre heures du matin, me raconter en riant l'histoire qui courait les boulevards. Car on l'avait prévenu à une heure de mon arrestation qui aurait eu lieu vers minuit. Il m'avait quittée à onze heures! Haussant les épaules au récit de cette arrestation, il était rentré, s'était mis au travail, et, en se couchant, il m'apprenait ce qu'il prenait pour un racontar.

» Je lui expliquai alors que c'était la vérité, arrangée quant aux dates; mais que l'histoire était vraie au fond. Mon mari m'a blâmée de ne pas l'avoir mis immédiatement au courant de ma mésaventure... »

Les exploits d'un brave

Paris 24 juin. — Le général commandant en chef les troupes de l'Indo-Chine vient de citer à l'ordre du jour le soldat Jacques Haar, de la 3e compagnie du 2e bataillon du 10e régiment d'infanterie de marine, pour le courage et le sang-froid qu'il a déployés dans la journée du 23 mars dernier, en luttant seul contre cinq Chinois, armés de sabres, qu'il a tués successivement à coups de fusil, bien qu'ayant été blessé lui-même par l'un d'eux dès le début. On ne saurait donner assez de publicité à de pareils exemples de bravoure.

Condamnation d'un maître-chanteur

Paris, 24 juin. — Henri Strausscerf, directeur-gérant de l'*Alliance nationale*, organe israélite, a comparu hier devant la 8e chambre de police correctionnelle, présidée par M. Flandin, sous l'inculpation de tentative de chantage au préjudice de M. Winter.

Le prévenu est assisté de Me Hornbostel. Me Andrieux se porte en partie civile au nom de M. Winter. M. le substitut Guillemin a soutenu la prévention. Le tribunal correctionnel a condamné Henri Strauss à trois ans de prison et mille francs d'amende.

La famille royale d'Angleterre

Londres, 24 juin.— La duchesse d'York est accouchée d'un fils. La duchesse et son fils sont en bonne santé.

Les événements du Maroc

Mélilla, 24 juin. — L'agitation signalée antérieurement a disparu. Moulay-Araaf a reçu avec de grands honneurs le commandant du croiseur espagnol *Conde-Venadito* qui lui a apporté des lettres du vizir Gharnit annonçant la proclamation d'Abdul Azis.

Araaf a convoqué les chefs des tribus kabyles du Riff. Plusieurs sont déjà arrivés. Ils ont exprimé leur satisfaction au sujet de l'avènement d'Abdul-Azis. Ils espèrent que celui-ci ne les châtiera pas pour les derniers événements de Mélilla.

Le « panamino » italien

Rome, 24 juin. — M. Cavalotti a demandé à interpeller le ministre de la justice pour savoir si des mesures ont été prises afin de retrouver les documents dont le procès Tanlongo a démontré la soustraction violente par la police.

Cette résurrection des plus gênants cadavres agace visiblement la majorité.

Mort d'une cantatrice

La célèbre cantatrice Mlle Alboni est morte samedi, dans son hôtel de Ville-d'Avray.

Une manifestation francophile